

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de POLYCHROME-EDU
Samedi 22 juin 2024**



Adresse du siège :
3 Avenue Georges Clemenceau – 33600 - PESSAC
Adresse de gestion :
2 rue Deurbroucq - 44000 - NANTES

Le 22 juin 2024, sur la plateforme JitsiMeet, sur l'invitation de Séverine Braud, les membres de l'association Polychrome-édu se sont réunis en Assemblée Générale annuelle.

Nombre de membres présents : 19
*2 adhérentes sont parties à 11H30

Alice AVENEL (Versailles), Morgan BICHON (Lyon), Séverine BRAUD (Bordeaux), Edwige BUFQUIN-COUTAUD (Aix-Marseille), Cyrielle CATHELINAUD (Bordeaux), Fabienne DELANNET (Nantes), Laurent DESERT (Versailles), Caroline DIÉ (Versailles), Camille FALQUE (Paris), Denis GAUMÉ (Poitiers), Mélie JOUASSIN (Versailles), Claire LABASTIE (Versailles), Jérémy LOPEZ (Nancy-Metz), Céline MAADINI (Nancy-Metz), Murielle PERRIN (Versailles), Laurence POCZTAR (Versailles), Katelyne Pierre SANTANGELI (Versailles), Juliette SIMONET (Créteil), Jana VERDIER (Normandie)

Membre présent non-adhérents en 2024 : 1
*Charlotte HENRIONNET (Nancy Metz), départ 11H30

Pouvoirs (Nombre de membres représentés) : 2
- Mathieu CAUSSÉ et Isabelle ARDOUIN ont donné leur pouvoir à Séverine BRAUD
Puis, deux adhérents devant partir ont donné leur pouvoir :
- Céline MAADINI (Ac Nancy-Metz) a donné son pouvoir à Jérémy LOPEZ après son départ
- Caroline DIÉ a donné son pouvoir à Laurent DESERT après son départ.

→ 24 votants

Séverine Braud, Fabienne DELANNET Jérémy LOPEZ et Katelyne PIERRE-SANTANGELI accueillent et présentent les fonctionnalités du Jitsi à tous les présents. Claire LABASTIE assure le secrétariat de séance. Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 10h10.

Ordre du jour

- 1 - Présentation de l'association aux nouveaux venus : quelles spécificités ?
- 2 - Bilan d'activité : année 2021-2022 (vote)
- 3 - Bilan financier (Trésorière) : adhésions, cotisation, modification du bulletin d'adhésion (vote)
- 4 - Projets - Suggestions - Nos alarmes
- 5 - Vote du nouveau bureau

1 - Présentation de l'association aux nouveaux venus : quelles spécificités ?

L'association POLYCHROME-ÉDU regroupe des enseignants d'arts plastiques de collège et de lycée. Elle vise à soutenir les collègues qui ont besoin d'aide pédagogique ou administrative, et à défendre auprès du ministère et des instances administratives en général notre enseignement dans l'Éducation Nationale, tant en collège qu'en lycée, université et INSPE.

Au sein de l'association Polychrome, nous voulons être à l'écoute, pouvoir dialoguer, s'entraider. Nous sommes aussi dans une démarche d'évaluation critique des programmes comme de leur application, des modalités d'enseignement et d'examen. Nous sommes maintenant reconnus auprès des inspecteurs et des ministres comme une association d'enseignants d'arts plastiques représentative. C'est pourquoi nous transmettons nos et vos remarques, que vous nous communiquez lors de nos réunions, de nos appels à participation ou par l'intermédiaire de notre mail contact : association.artsplastiques@gmail.com

Nous souhaitons développer la branche collège en nommant plusieurs membres du Bureau qui sont professeurs de collège, comme Laurent DESERT actuellement. Après les turbulences politiques observées cette année, avec l'amorce du Choc des savoirs, nous pouvons nous attendre à devoir réagir rapidement. Nous lançons un appel à candidatures dès maintenant.

Les membres actuels du bureau, année 2023-24

1. **Présidente** : Séverine BRAUD, enseignante en lycée, académie de Bordeaux
2. **Co-président** : Jérémy LOPEZ, enseignant en lycée, académie de Nancy-Metz
3. **Trésorière** : Fabienne DELANNET, enseignante en lycée, académie de Nantes
4. **Co-trésorière** : Katelyne PIERRE SANTANGELI, enseignante en lycée, académie de Versailles
5. **Secrétaire** : Claire LABASTIE, enseignante retraitée, membre actif
6. **Co-secrétaire, responsable de la branche Collège** : Laurent DÉSSERT, enseignant au collège
7. **Webmestre** : Corinne BOURDENET-VICAIRE, enseignante en lycée, académie de Nancy-Metz

2 - Rapport d'activités 2023-24

7 newsletters mensuelles pour vous informer au long de l'année sur :

- la publication des BO et autres éléments de réformes
- les annonces ministérielles qui nous inquiètent et qui méritent notre attention
- nos actions, rendez-vous et les postures que nous défendons pour notre discipline (notamment via nos publications)
- nos rendez-vous pour travailler ensemble et rencontrer des théoriciens et artistes

Accompagnement pédagogique : des visio-échanges pour envisager une rentrée sereine (rendez-vous ouverts à tous)

Mardi 10 septembre 2023 : *accompagnement pour vos premiers pas en lycée*

Bilan : des enseignants au rendez-vous avec un fort besoin

Mercredi 20 septembre : *accompagnement pour vos premiers pas au collège*

Bilan : aucune présence donc aucun besoin, malgré la proposition faite aux contractuels (manque de temps, d'intérêt ? Ou faut-il changer nos horaires et quels horaires proposer ?)

Mardi 12 octobre : partage collectif autour de la conduite de nos programmes et enjeux pédagogiques : *comment accompagner les élèves vers la démarche de projet individuel ?*

Mardi 7 novembre : partage collectif autour de la conduite de nos programmes et enjeux pédagogiques : *comment aménager la salle d'arts plastiques pour conduire vers l'autonomie ?*

Lundi 13 novembre : partage collectif autour de la conduite de nos programmes et enjeux pédagogiques : *comment s'approprier une référence artistique ?*

Jeudi 11 janvier : partage collectif autour de la conduite de nos programmes et enjeux pédagogiques : *Reconnaissance matérielle et immatérielle de l'œuvre : comment l'aborder ?*

Bilan : *Les collègues présents se sont montrés intéressés. Les rencontres autour des questionnements du programme semblent être plus attractives. Les questions liées aux approches pédagogiques mobilisent moins de personnes.*

Rendez-vous culture avec des théoriciens

Pour les adhérents : 5 rendez-vous

Mercredi 27 septembre 2023, 20H – **Nadeije LANEYRIE-DAGEN** (Professeure d'histoire de l'art à l'ENS Ulm)

Autour de la « Nature à l'œuvre » et de l'étude de l'œuvre de PATINIR (programme bac)

Lundi 16 octobre, 20H – **Dominique TERASAS** (professeur d'arts plastiques et cinéma audio visuel)

Culture artistique par notions plastiques, liens entre arts plastiques, cinéma et film d'animation

Mercredi 24 janvier, 18H - **Nicolas DAUBANES** (artiste)

Démarche questionnant la mémoire, l'œuvre face à l'Histoire, la matérialité de l'oeuvre

Mercredi 31 janvier 2024,18H - **Camille PRUNET** (Maître de Conférences à Toulouse-Jean Jaurès) *Culture artistique - Liens entre arts plastiques, sciences et techniques : dialogue et hybridation*

Mardi 02 avril, 20H - **Nadia RUSSELL-KISSOON** (galeriste, directrice artistique, commissaire d'exposition - Créatrice de parcours d'éducation artistique, culturelle et environnementale à Bordeaux)

Les dispositifs de présentation mobiles et le projet de Tinbox (agence créative)

Mobilisation pour défendre notre discipline

Environ 10 RDV - Les publications sont visibles sur notre site

<https://polychrome-edu.fr/index.php/blog/>

décembre 2023 – Avril 2024 – **Rendez-vous avec nos IG** pour obtenir des informations et partager nos points de vue

décembre 2023 – mai 2024 – **Rendez-vous avec les membres de l'APeMu ET l'AFEF pour proposer une défense commune**

décembre 2023 – avril 2024 – **Rendez-vous avec les organisations syndicales** pour croiser les informations

24 janvier 2024 – **RDV collectif entre membres des syndicats, professeurs d'éducation musicale et d'arts plastiques** : échanges et réflexions pour envisager des actions contre les projets de réforme des enseignements artistiques au collège

janvier - avril 2024 – **Rendez-vous avec des députés** pour défendre notre enseignement : 4 députés ont été contactés par les membres du bureau et adhérents actifs

27 février 2024 – **Audience auprès de la Dgesc** : pour obtenir des réponses concernant les réformes à venir, la place du théâtre et de l'histoire de/des arts et le partage de nos réflexions à propos des compétences en AP et la nécessaire régularité et obligations des apprentissages apportés par notre discipline

Nos textes 2023-24

à retrouver sur notre site

septembre 2023 – **Bilan BAC - session 2023** : bilan annuel concernant le contenu des épreuves du BAC – session 2023 + questions - éléments adressés à nos IG (courrier + visioconférence)

novembre 2023 – **Enquête autour du Choc des Savoirs** : notre association a été sollicitée cette année, nous avons affirmé dans un texte les principes de base de notre discipline, en réponse apportée aux IG missionnés pour récolter les voix des associations disciplinaires

février 2024 – **Arts plastiques en danger** : lettre ouverte à propos de la refonte des programmes du collège

mars 2024 – **Courrier à destination de Beaux-Arts Magazine**

mai 2024 – **Lettre ouverte autour du projet de réforme en lien avec le choc des savoirs** : lettre notamment destinée aux membres du groupe de travail du Conseil Supérieur des Programmes, sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le bilan d'activité est voté à l'unanimité

Commentaires

Une **lettre a été envoyée à Beaux-Arts Magazine**, en réponse à l'entretien avec Éric de Chassey, publié le 18 janvier. Il y était fait appel comme à une évidence, à la mise en place de l'Histoire de l'art en tant que discipline obligatoire, devant être assumée par des enseignants passant un nouveau Capes d'HdA.

Un exemple de prolongement à portée pédagogique d'une conférence : la tin-box de Nadia RUSSELL-KISSOON a inspiré des enseignants dans l'académie de Nantes, qui en montent une à plusieurs avec des ressources locales. Ils se heurtent néanmoins à des obstacles administratifs, garanties à donner etc.

3 - Bilan financier

Recettes (en euros)

187 Adhésions à 15 € chacune	2805
Dons	280
Total recettes	3085

Dépenses (en euros)

Frais fixes

Frais bancaires	36
OVH (3 ans —> juillet 2027)	170,17

Activités de formation

Conférenciers	1050
Cadeaux aux intervenants non rémunérés	117,65

Activités de concertation

Défraiement (réunions, rencontres au ministère)	429,40
Total dépenses	1803,22

Il reste au 20 juin 2024 : 4076,62€

Nous avons 187 adhérents. Nous ne sommes pas très nombreux, mais plus qu'il y a 4 ans. Le dialogue avec l'administration existe, nous sommes entendus, en tant qu'association nationale d'arts plastiques reconnue. Nous avons eu, ce n'est pas surprenant avec la réforme se profilant, beaucoup d'adhésions de professeurs de collège de janvier à mars.

Le montant de l'adhésion est de 15€.

L'abonnement OVH garantit le nom et la pérennité du site. Il a été prolongé jusqu'en 2027.

Les conférences des collègues, des historiens, des artistes et des galeristes sont diversement rémunérées. À la base, nous proposons 300 euros, le coût pourra augmenter selon la demande de l'intervenant. Certains sont venus à titre gracieux, nous leur offrons un cadeau pour les remercier.

Pour la concertation avec la Dgesco au ministère, nous nous sommes déplacés ensemble, tout le Bureau. C'était important de montrer notre détermination. Nous avons défrayé les collègues qui venaient de province.

Le budget 2023-24 a été voté à l'unanimité

Discussion et projet

Il serait nécessaire de fixer une limite pour la rémunération des intervenants. Par exemple, un plafond de 500 euros pour une conférence paraîtrait raisonnable, sachant que les tarifs sont fluctuants selon la notoriété des conférenciers. En principe la moyenne est d'environ 300 euros par prestation.

Nous prévoyons un fonds de réserve de 1000 euros et une dépense de 1200 pour 4 conférenciers. Doit-on prévoir 2000 euros de réserve ?

Prévisions

Acheter des badges et des autocollants pour environ : 164€

Vote à l'unanimité

Pour un tarif de prestation à 600 euros maximum en 2024-25

Vote à l'unanimité sauf deux abstentions

Pour un budget global de 2000 euros pour les 4 interventions

Vote à l'unanimité

Commentaires

Le nombre de participants aux conférences est variable selon les heures, le jour mais aussi selon la notoriété de l'intervenant. On n'a jamais eu 50 personnes mais plus d'une trentaine, oui.

Nous avons rééquilibré le nombre d'adhérents collègue par rapport à ceux du lycée. 27 académies sont concernées. Le nombre d'adhérents est, en collège, de 111, en lycée, de 110 et en option, de 119. Par rapport à 2022-23, il y a moins d'établissements impliqués à l'étranger.

Les raisons pour lesquelles les gens adhèrent sont diverses. Certains adhèrent parce qu'ils sont intéressés par la ressourcerie, le Centre Freynet en Suisse par exemple. Parmi les adhérents, on compte beaucoup d'enseignants qui travaillent dans la formation ou qui assurent des missions diverses.

Plus nous sommes nombreux, plus nous avons de poids auprès du ministère, des IG, des IPR et des différentes instances auxquelles nous nous adressons.

Nous demandons aux adhérents de payer leur cotisation de juillet à septembre pour des raisons pratiques, entre autres de disponibilité des membres du Bureau, bénévoles.

Précisions sur le bulletin d'adhésion

Les questions posées nous permettent de savoir qui adhère, de quelle académie, de quel type d'établissement, INSPE (ou ENSP), collège, lycée, option...

Il est recommandé de s'inscrire à des rubriques dans lesquelles vous souhaitez vous investir plus particulièrement :

« C'est par là » : partager nos infos

« C'est officiel » : alerter sur nouveaux textes infos

« Help office » : aider pour petites missions

« Transversal » : dialogue avec d'autres structures

« Coming soon » : comment participer à la mise en place et au port de pin's et de stickers pour promouvoir l'association.

« Participation à la relecture des courriers » : ces derniers étaient nombreux cette année. On doit être précis et synthétique. Souvent, dans le feu de la rédaction, on laisse passer d'énormes coquilles. Les re-lecteurs, même occasionnels, sont les bienvenus.

« Ressourcerie collège » : On peut donner des liens et déposer des cours.

Nous connaissons 2 profils d'engagement : il s'agit d'aider de façon ponctuelle, une fois quand vous pouvez, ou plusieurs, ou de participer au bureau.

4 - Projets

Nous allons recommencer nos « **Rendez-vous pédagogiques** » réguliers : 4 rendez-vous autour de contenus disciplinaires :

- accompagner les élèves dans projet individuel
- aménager la salle d'arts plastiques
- s'approprier une culture artistique
- reconnaissance artistique de la matérialité et immatérialité de l'œuvre

Pour l'accompagnement dans les premiers pas pour les professeurs atterrissant en lycée ou en collège : pas de participant.

Propositions : des rendez-vous autour des préparations aux concours de l'agrégation (renseignements et conseils).

Interventions, conférences : Nous faisons un appel aux intervenants en relation avec les programmes. Si vous avez des idées et des relations, communiquez-les !

Nous avons déjà en **projet** :

- une intervention d'**Isabelle ARDOUIN** sur l'intervention culturelle à l'école : ce qui permet un regard croisé et préciser en quoi l'EAC peut être intéressante en complément de nos cours. Nous verrons ce qui est d'actualité, ce qui a eu de l'impact en EAC : l'activation et réactivation de choses.

Isabelle ARDOUIN a publié un ouvrage remarquable qui dresse l'état des lieux des enjeux de la discipline : *L'éducation artistique à l'école*, ESF éditeur, 1997, qui existe en ebook :

<https://www.placedeslibraires.fr/ebook/9782307174219-l-education-artistique-a-l-ecole-isabelle-ardouin/>

Suggestions à réfléchir ensemble :

- **Après le webinaire national proposé le 26 septembre par certains inspecteurs sur Joseph Vernet (programme : documenter, augmenter le réel), il nous faudra réfléchir si on propose un prolongement via une conférence.**

—> élargissement :

- Crystel MARTIN : (iconographe au service des ressources documentaires et des peintures françaises des XVII^e et XVIII^e s.. du musée du Louvre)
- Brigitte BAUER : autour de la photographie documentaire : le document devient œuvre.
- Sophie CALLE, on aimerait la contacter sur son travail et sa démarche autour de "documenter, augmenter le réel", son travail sur la photographie en lien avec la fiction...
- Eva JOSPIN

Rappelons que le cœur de notre discipline, c'est la pratique en relation directe et profonde avec la réflexion et le savoir. Il y a un mot pour cela, c'est la « praxis ».

Nos alarmes

Nous savons maintenant de source sûre que dans le cadre du « Choc des savoirs », il était prévu qu'un partage des deux heures de l'enseignement artistique (annuelles, pour chaque élève) se fasse au profit de l'histoire de l'art. C'était même très précis pour chaque année d'enseignement jusqu'en 4^{ème} :

- **un trimestre, une heure hebdomadaire** pour, respectivement, le théâtre, l'éducation musicale et les arts plastiques.
- **une heure hebdomadaire annuelle** pour l'histoire de l'art, conçue comme hist. de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, donc assurée par les enseignants d'AP.

Conséquences : Le volume national des horaires des professeurs d'arts plastiques jusqu'à la 4^{ème} **augmentait d'un tiers**. Celui de l'Éducation musicale **rétrécissait de 2/3**. En revanche, notre enseignement d'arts plastiques, de la pratique associée à la culture artistique, comme pour l'Éducation musicale, **était ratiboisé de 2/3**. L'inspectrice d'Éducation Musicale a beaucoup réagi bien sûr. Nos inspecteurs, pensant sauver les meubles puisque le nombre d'heures global augmentait, étaient beaucoup plus modérés. Heureusement, la valse des ministres de l'Éducation

Nationale en janvier a, au moins provisoirement, fait abandonner ce projet. On ne sait pas s'il sera à nouveau d'actualité ou si nous devons nous attendre à pire.

2 principes « inscrits dans notre ADN » étaient bafoués, qu'incessamment nous nous attacherons à rappeler :

- La nécessaire articulation entre pratique et théorie (la praxis) dans notre enseignement, qui s'appuie sur une pratique nourrie et essentielle. C'est elle qui fait la richesse de notre enseignement, qui la distingue de toutes les autres disciplines.
- L'indissociable lien avec l'Éducation musicale, dont nous sommes organiquement solidaires et dont nous ne concevons pas que nos statuts se distinguent.

À propos, en ce moment, à France Info : on parle de la liberté d'expression dans le cadre du statut de fonctionnaire, notamment des enseignants. Si on est représentant syndical, on a une totale liberté d'expression, sinon on n'en a pas. Certains ont subi des injonctions des chefs d'établissement ou des IPR pour rappeler ce devoir de réserve en temps d'élection. Jusqu'à nouvel ordre (attention pour qui nous votons), **nous avons le droit de manifester en dehors des établissements scolaires en tant que citoyens en affichant en tant que tels nos partis-pris.**

- Actuellement, nous sommes consternés par le nouveau CRPE projeté dans le cadre du choc des savoirs : un appauvrissement des parcours, des demandes de maîtrise... De plus, les enseignants de l'ENSP (ex. INSPE) perdent leur statut au profit d'un turn-over de professeurs sur 3 ans renouvelables une fois, sur décision des Inspecteurs. Ceux-ci, voyant augmenter leur pouvoir, auront du courage à critiquer ces nouvelles dispositions. Le statut d'enseignant en INSPE disparaît purement et simplement.

5 - Vote renouvellement bureau

- Nous avons de nouveaux adhérents du collège. Laurent DESERT, secrétaire de l'association et professeur en collège, a besoin d'être épaulé.
- Morgan BICHON, enseignante dans l'académie de Lyon, formatrice et tutrice académique depuis deux ans, connaissant les problématiques liées à la REP+, **propose de participer au bureau pour le collège.**
- Camille FALQUE (enseignante en collège dans l'Académie de Paris) est prête à **s'engager aussi pour le collège.** Auparavant, elle enseignait en Seine St Denis.

Morgan BICHON et Camille FALQUE deviennent **membres actifs du Bureau**, dans la branche collège, avec Laurent Désert.

Vote à l'unanimité

Les nouveaux membres du bureau, année 2023-24

- 1. Présidente** : Séverine BRAUD, enseignante en lycée, académie de Bordeaux
- 2. Co-président** : Jérémy LOPEZ, enseignant en lycée, académie de Nancy-Metz
- 3. Trésorière** : Fabienne DELANNET, enseignante en lycée, académie de Nantes

4. **Co-trésorière** : Katelyne PIERRE SANTANGELI, enseignante en lycée, académie de Versailles
5. **Secrétaire** : Claire LABASTIE, enseignante retraitée, membre actif
6. **Co-secrétaire, responsable de la branche Collège** : Laurent DÉSSERT, enseignant en collège
7. **Webmestre** : Corinne BOURDENET-VICAIRE, enseignante en lycée, académie de Nancy-Metz
8. **Membres nouveaux, actifs** : **Morgan Bichon et Camille Falque**, enseignantes en collège

Juliette SIMONET, impliquée dans quantité d'associations pourra nous faire partager son réseau. Elle s'occupe du réseau de l'académie de Créteil et de la préparation de l'agrégation interne.

Prochaines réunions prévues

le 3 juillet : réunion jitsi **ouverte à tous** (Adhérents / non adhérents / public / privé / titulaires / non-titulaires / stagiaires...) pour **échanger sur la nouvelle question polychrome** au programme du lycée « documenter, augmenter le réel ». **Horaires : 10h et 20h (afin que vous puissiez y participer)**. Lien connexion (jitsi car pas d'installation sauf sur téléphone)
https://meet.jit.si/echanges_sur_nouvelle_question

A bientôt, merci à tous pour votre soutien et votre engagement à nos côtés.
En vous souhaitant un bel été.

Séverine BRAUD, co-présidente de POLYCHROM-ÉDU

